

## Message d'intérêt public

# Appel de candidatures pour la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut

**Date de début : 2 aout 2024**

**Date de fin : 31 aout 2024**

## À l'échelle du Nunavut

**45 secondes**

Le gouvernement du Nunavut est à la recherche de membres pour siéger à la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut (CACN).

La CACN supervise les procédures d'obtention de licences pour débit de boisson au Nunavut, tient des audiences pour les détenteurs de licence accusés d'avoir enfreint la [Loi sur les boissons alcoolisées](#), et gère le processus d'appel des vendeurs de cannabis au détail titulaires d'une licence au Nunavut. La CACN relève aussi du ministre des Finances qu'elle conseille en matière de politiques, de législation et de gestion de la vente, de la distribution et de la consommation responsables d'alcool au Nunavut.

Les membres de la CACN sont admissibles à recevoir des honoraires pour leurs services.

Nous invitons les membres actifs des collectivités de l'ensemble du Nunavut à présenter leur candidature. Pour poser votre candidature, veuillez consulter le [site web du gouvernement du Nunavut](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Kwanele Ncube, Secrétaire de direction de la CACN à l'adresse suivante : [nlcb@gov.nu.ca](mailto:nlcb@gov.nu.ca) ou par téléphone au 867-975-6821.

La date limite pour poser sa candidature est le 31 août 2024.

###

